

**Extrait n°2019-12-19-COM-06 du registre des délibérations
du Conseil métropolitain**

Séance du 19 décembre 2019

Finances - Budget primitif 2020 - Budget principal et budgets annexes - Approbation.

L'an deux mille dix-neuf, le jeudi 19 décembre, à 18 heures 00 le Conseil métropolitain dûment convoqué, s'est réuni Salle du Conseil Municipal, hôtel de Ville d'ORLEANS.

Sous la Présidence de M. Olivier CARRE

Date de la convocation du Conseil métropolitain : jeudi 12 décembre 2019

ETAIENT PRÉSENTS :

BOIGNY-SUR-BIONNE : M. Jean-Michel BERNIER,
BOU : Mme Michèle BLANLUET,
CHANTEAU : M. Jean-Pierre VANNIER, Mme Christel BOTELLO,
LA CHAPELLE-SAINT-MESMIN : Mme Valérie BARTHE-CHENEAU (à partir de 18h20), M. Christian BOUTIGNY,
CHECY : Mme Virginie BAULINET (jusqu'à 21h30), M. Rémy RABILLARD,
COMBLEUX : Mme Marie-Claire MASSON,
FLEURY-LES-AUBRAIS : M. Philippe DESORMEAU, M. Anthony DOMINGUES, Mme Carole CANETTE (à partir de 19 h),
INGRE : M. Christian DUMAS (pouvoir à M. Christophe CHAILLOU, puis présent à partir de 19h20),
MARDIE : M. Christian THOMAS, Mme Clémentine CAILLETEAU-CRUCY,
OLIVET : M. Matthieu SCHLESINGER, M. Philippe BELOUET, Mme Guylaine MARAVAL, M. Jean-Michel PELLE, M. Horace SONCY (à partir de 18h35),
ORLEANS : M. Olivier CARRE, M. Serge GROUARD (à partir de 18h15), Mme Béatrice ODUNLAMI, M. Charles-Eric LEMAIGNEN, Mme Muriel SAUVEGRAIN (jusqu'à 20h25 puis pouvoir à M. Olivier CARRE), M. Florent MONTILLOT (jusqu'à 20h05 puis pouvoir à Mme Martine HOSRI), Mme Martine ARSAC, Mme Martine HOSRI, M. Michel MARTIN (jusqu'à 21h10 puis pouvoir à M. Serge GROUARD), M. Soufiane SANKHON (jusqu'à 19h40 puis pouvoir à M. Philippe LELOUP), Mme Florence CARRE, Mme Chantal DESCHAMPS, Mme Stéphanie ANTON, M. Philippe LELOUP, Mme Muriel CHERADAME, M. François FOUSSIER, M. Philippe PEZET, Mme Béatrice BARRUEL, Mme Aude de QUATREBARBES, M. Philippe BARBIER (jusqu'à 20h25 puis pouvoir à Mme Chantal DESCHAMPS), M. Jean-Luc POISSON (jusqu'à 20h05 puis pouvoir à Mme Béatrice ODUNLAMI), Mme Corinne LEVELEUX-TEIXEIRA (à partir de 18h20 et jusqu'à 20h45), M. Michel BRARD (jusqu'à 19h10 puis pouvoir à Mme Corinne LEVELEUX-TEIXEIRA), M. Philippe LECOQ, Mme Arlette FOURCADE (jusqu'à 20h40),
ORMES : M. Alain TOUCHARD (jusqu'à 20h05 puis pouvoir à M. Patrick PINAULT), Mme Jeanne GENET (jusqu'à 20h05 puis pouvoir à Mme Béatrice BARRUEL),
SAINT-CYR-EN-VAL : M. Christian BRAUX (jusqu'à 19h20 puis pouvoir à Mme Stéphanie ANTON), Mme Evelyne SOREAU (jusqu'à 20h05 puis pouvoir à Mme Chantal MORIO),
SAINT-DENIS-EN-VAL : M. Jacques MARTINET (jusqu'à 20h15 puis pouvoir à Mme Marie-Philippe LUBET), Mme Marie-Philippe LUBET, M. Jérôme RICHARD,
SAINT-HILAIRE-SAINT-MESMIN : M. Patrick PINAULT, Mme Nelly DASSIS,
SAINT-JEAN-DE-BRAYE : M. Bruno MALINVERNO, Mme Brigitte JALLET, M. Michel DELPORTE,

SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE : M. Christophe CHAILLOU, Mme Véronique DESNOUES, M. Marceau VILLARET (à partir de 18h30), Mme Annie CHARTON (à partir de 18h20), M. Pascal LAVAL (jusqu'à 20h55),

SAINT-JEAN-LE-BLANC : M. Christian BOIS, Mme Murielle CHEVRIER (à partir de 18h25 jusqu'à 20h20), Mme Françoise GRIVOTET,

SAINT-PRYVE-SAINT-MESMIN : Mme Chantal MORIO,

SARAN : M. Christian FROMENTIN, Mme Sylvie DUBOIS (à partir de 18h15 et jusqu'à 21h30),

SEMOY : M. Laurent BAUDE, Mme Pascale LIPIRA.

ÉTAI(EN)T ABSENT(S) MAIS AVAI(EN)T DONNÉ POUVOIR :

BOIGNY-SUR-BIONNE : Mme Marie-Odile CROSNIER donne pouvoir à M. Jean-Michel BERNIER

LA CHAPELLE-SAINT-MESMIN : M. Nicolas BONNEAU donne pouvoir à Mme Valérie BARTHE-CHENEAU

FLEURY-LES-AUBRAIS : Mme Marie-Agnès LINGUET donne pouvoir à Mme Muriel CHERADAME

INGRE : Mme Catherine MAIGNAN donne pouvoir à Mme Véronique DESNOUES, M. Philippe GOUGEON donne pouvoir à M. Christian BOUTIGNY

OLIVET : Mme Cécile ADELLE donne pouvoir à M. Matthieu SCHLESINGER

ORLEANS : Mme Martine GRIVOT donne pouvoir à M. François FOUSSIER, Mme Alexandrine LECLERC donne pouvoir à Mme Florence CARRE, M. Yann BAILLON donne pouvoir à M. Philippe PEZET, Mme Niamé DIABIRA donne pouvoir à Mme Aude de QUATREBARBES, M. Michel RICOUD donne pouvoir à M. Christian FROMENTIN

SAINT-JEAN-DE-BRAYE : Mme Colette MARTIN-CHABBERT donne pouvoir à Mme Brigitte JALLET

SARAN : Mme Maryvonne HAUTIN donne pouvoir à Mme Sylvie DUBOIS, M. Laurent LHOMME donne pouvoir à M. Alain TOUCHARD.

ÉTAI(EN)T ABSENT(S) EXCUSÉ(S) :

CHECY : M. Jean-Vincent VALLIES,

FLEURY-LES-AUBRAIS : Mme Sophie LOISEAU, Mme Fabienne LEPROUX-VAUZELLE,

MARIGNY-LES-USAGES : M. Eric ARCHENault, Mme Claude GRIVE,

ORLEANS : M. François LAGARDE, M. Thomas RENAULT, Mme Hayette ET TOUMI, M. Jean-Philippe GRAND,

SAINT-JEAN-DE-BRAYE : M. Christophe LAVIALLE,

SAINT-PRYVE-SAINT-MESMIN : M. Thierry COUSIN.

M. Anthony DOMINGUES remplit les fonctions de Secrétaire de séance.

Nombre de délégués composant l'assemblée	95
Nombre de délégués en exercice.....	95
Quorum.....	48

Séances
Conférence des Maires du 02 décembre 2019
Commission attractivité et économie du 03 décembre 2019
Commission aménagement du territoire du 05 décembre 2019
Commission ressources du 03 décembre 2019
Commission développement durable Métropole du 04 décembre 2019
Commission territoires et proximité du 03 décembre 2019
Conseil métropolitain du 19 décembre 2019

6) Finances - Budget primitif 2020 - Budget principal et budgets annexes - Approbation.

M. MARTIN expose :

Le budget primitif 2020 présenté devant le conseil métropolitain se compose d'un budget principal et de 11 budgets annexes :

- un budget principal M 57
- un budget annexe M 49 pour l'assainissement
- un budget annexe M 43 pour le transport
- un budget annexe M 57 pour le Parc Technologique Orléans Charbonnière
- un budget annexe M 57 pour le centre de formation d'apprentis
- un budget annexe M 4 pour le crématorium
- un budget annexe M 57 pour les pépinières
- un budget annexe M 4 pour les parkings
- un budget annexe M 4 pour le marché de gros
- un budget annexe M 57 pour les ZAC en régies
- un budget annexe M 49 pour l'eau
- un budget annexe M 57 pour le Parc Floral

Ceci exposé,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les articles L.5217-10 et suivants du code général des collectivités territoriales, relatifs aux dispositions financières et comptables applicables aux métropoles,

Vu les instructions M 57 et M4 relatives à la comptabilité des communes et de leurs groupements,

Vu le décret n° 2017-686 portant création, publié au journal officiel du 30 avril 2017, à compter du 1^{er} mai 2017, d'Orléans Métropole,

Vu la délibération du 21 décembre 2017 par laquelle le Conseil Métropolitain a approuvé l'application au 1^{er} janvier 2018 de l'instruction comptable M57,

Vu le rapport d'activité et de développement durable de l'exercice 2018 d'Orléans Métropole établi conformément à l'article 255 de la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement et l'article L. 5217-10-2 du code général de collectivités territoriales, présenté lors du Conseil Métropolitain du 27 juin 2019,

Vu le débat d'orientations budgétaires en date du 28 novembre 2019,

Vu le rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes présenté lors du Conseil Métropolitain du 3 octobre 2019,

Vu l'avis de la Conférence des Maires,

Il est demandé au conseil métropolitain de bien vouloir :

1 - approuver le budget principal,

arrêté en section de fonctionnement aux sommes suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
011 - Charges à caractère général	48 345 415 €		ADOPTE AVEC 4 VOIX CONTRE ET 3 ABSTENTIONS
012 - Charges de personnel et frais assimilés	58 022 856 €		
014 - Atténuations de produits	56 839 917 €		
65 - Autres charges de gestion courante	44 823 198 €		
66 - Charges financières	5 381 880 €		
67 - Charges exceptionnelles	41 700 €		
013 - Atténuations de charges		32 000 €	
70 - Produits des services, du domaine et ven		22 020 947 €	
731 - Impositions directes		145 101 500 €	
73 - Impôts et taxes		15 616 511 €	
74 - Dotations, subventions et participations		54 514 288 €	
75 - Autres produits de gestion courante		6 500 942 €	
023 - Virement à la section d'investissement	23 859 447 €		
042 - Opérations ordre transfert entre section	13 654 380 €	7 182 605 €	
TOTAL	250 968 793 €	250 968 793 €	

arrêté en section d'investissement aux sommes suivantes :

SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
10 - Dotations, fonds divers et réserves	3 010 000 €	38 000 000 €	ADOPTE AVEC 4 VOIX CONTRE ET 3 ABSTENTIONS
13 - Subventions d'investissement reçues		74 917 865 €	
16 - Emprunts et dettes assimilées	26 336 900 €	149 351 917 €	
204 - Subventions d'équipement versées	5 078 901 €		
20 - Immobilisations incorporelles	2 795 500 €		
21 - Immobilisations corporelles	72 329 499 €		
23 - Immobilisations en cours	181 368 304 €		
27 - Autres immobilisations financières	1 683 900 €	2 000 €	
458134 / 458234 - OPCT - RUE DES PLATANES - ORLEANS	300 000 €	300 000 €	
458139 / 458239 - OPCT - RUE DES BLOSSIERES - ORLEANS	566 000 €	566 000 €	
458141 / 458241 - LOGHP-AIDES A LA PIERRE DELEGUEES 2020	600 000 €	600 000 €	
458144 / 458244 - TRVX MISE EN SECU INCENDIE PARK ST PAUL	53 184 €	53 184 €	
021 - Virement de la section de fonctionnement		23 859 447 €	
040 - Opérations ordre transfert entre section	7 182 605 €	13 654 380 €	
TOTAL	301 304 793 €	301 304 793 €	

équilibré par :

- un emprunt d'équilibre de 149 251 017,00 €,
- un virement de la section de fonctionnement de 23 859 447,00 €.

2 - approuver le budget annexe de l'Assainissement,

arrêté en section de fonctionnement aux sommes suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
011 - Charges à caractère général	8 106 439 €		ADOPTE AVEC 2 ABSTENTIONS
012 - Charges de personnel et frais assimilés	4 357 789 €		
014 - Atténuation de produits	974 000 €		
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	781 390 €		
66 - CHARGES FINANCIERES	590 000 €		
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	280 001 €		
68 - DOT.AUX AMORT. ET PROVISIONS	40 000 €		
70 - PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE		27 939 601 €	
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		250 000 €	
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS		30 000 €	
023 - Virement à la section d investissement	9 708 303 €		
042 - Opérations ordre transfert entre section	4 828 625 €	1 446 946 €	
TOTAL	29 666 547 €	29 666 547 €	

arrêté en section d'investissement aux sommes suivantes :

SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		30 001 €	ADOPTE AVEC 2 ABSTENTIONS
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	2 500 000 €	1 606 041 €	
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	105 001 €		
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 747 002 €		
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	5 374 021 €		
021 - Virement de la section d exploitation		9 708 303 €	
040 - Opérations ordre transfert entre section	1 446 946 €	4 828 625 €	
TOTAL	16 172 970 €	16 172 970 €	

équilibré par :

- un emprunt d'équilibre de 1 606 041,00 €,
- un virement de la section d'exploitation de 9 708 303,00 €.

3 - approuver le budget annexe Transports,

arrêté en section de fonctionnement aux sommes suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
011 - Charges à caractère général	70 643 395 €		ADOPTE AVEC 4 VOIX CONTRE ET 4 ABSTENTIONS
012 - Charges de personnel et frais assimilés	1 680 657 €		
014 - Atténuation de produits	100 000 €		
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	755 005 €		
66 - CHARGES FINANCIERES	4 772 000 €		
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	360 143 €		
70 - PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE		20 227 619 €	
73 - PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE		59 000 000 €	
74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		14 107 310 €	
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		2 004 111 €	
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS		588 391 €	
023 - Virement à la section d investissement	12 216 161 €		
042 - Opérations ordre transfert entre section	5 488 070 €	88 000 €	
TOTAL	96 015 431 €	96 015 431 €	

arrêté en section d'investissement aux sommes suivantes :

SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		2 400 000 €	ADOPTE AVEC 4 VOIX CONTRE ET 4 ABSTENTIONS
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	17 550 000 €	51 935 170 €	
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	774 200 €		
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	24 607 201 €		
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	29 020 000 €		
021 - Virement de la section d exploitation		12 216 161 €	
040 - Opérations ordre transfert entre section	88 000 €	5 488 070 €	
TOTAL	72 039 401 €	72 039 401 €	

équilibré par :

- un emprunt d'équilibre de 51 935 170,00 €,
- un virement de la section d'exploitation de 12 216 161,00 €.

4 - approuver le budget annexe du Parc Technologique Orléans-Charbonnière,

arrêté en section de fonctionnement aux sommes suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
011 - Charges à caractère général	60 000 €		ADOPTE A L'UNANIMITE
65 - Autres charges de gestion courante	5 005 €		
66 - Charges financières	49 871 €		
70 - Produits des services, du domaine et ven		3 077 000 €	
75 - Autres produits de gestion courante		5 005 €	
042 - Opérations ordre transfert entre section	3 196 881 €	229 752 €	
043 - Opérations ordre section fonctionnement	54 876 €	54 876 €	
TOTAL	3 366 633 €	3 366 633 €	

arrêté en section d'investissement aux sommes suivantes :

SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
16 - Emprunts et dettes assimilées	2 967 129 €		ADOPTE A L'UNANIMITE
040 - Opérations ordre transfert entre section	229 752 €	3 196 881 €	
TOTAL	3 196 881 €	3 196 881 €	

5 - approuver le budget annexe du Centre de Formation d'Apprentis,

arrêté en section de fonctionnement aux sommes suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
011 - Charges à caractère général	621 453 €		ADOPTE A L'UNANIMITE
012 - Charges de personnel et frais assimilés	3 143 350 €		
65 - Autres charges de gestion courante	285 870 €		
66 - Charges financières	15 000 €		
70 - Produits des services, du domaine et ven		76 350 €	
73 - Impôts et taxes		100 000 €	
74 - Dotations, subventions et participations		635 700 €	
75 - Autres produits de gestion courante		3 470 600 €	
023 - Virement à la section d'investissement	113 312 €		
042 - Opérations ordre transfert entre section	129 238 €	25 573 €	
TOTAL	4 308 223 €	4 308 223 €	

arrêté en section d'investissement aux sommes suivantes :

SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
10 - Dotations, fonds divers et réserves		9 000 €	ADOPTE A L'UNANIMITE
13 - Subventions d'investissement reçues		83 900 €	
16 - Emprunts et dettes assimilées	63 000 €		
20 - Immobilisations incorporelles	8 000 €		
21 - Immobilisations corporelles	218 877 €		
23 - Immobilisations en cours	20 000 €		
021 - Virement de la section de fonctionnement		113 312 €	
040 - Opérations ordre transfert entre section	25 573 €	129 238 €	
TOTAL	335 450 €	335 450 €	

équilibré par :

- un virement de la section de fonctionnement de 113 312,00 €.

6 - approuver le budget annexe du Crématorium,

arrêté en section de fonctionnement aux sommes suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
011 - Charges à caractère général	243 495 €		ADOPTE A L'UNANIMITE
012 - Charges de personnel et frais assimilés	390 000 €		
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	30 195 €		
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 000 €		
70 - PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE		910 000 €	
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS		5 000 €	
023 - Virement à la section d investissement	98 746 €		
042 - Opérations ordre transfert entre section	147 564 €		
TOTAL	915 000 €	915 000 €	

arrêté en section d'investissement aux sommes suivantes :

SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	11 000 €		ADOPTE A L'UNANIMITE
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	51 540 €		
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	183 770 €		
021 - Virement de la section d exploitation		98 746 €	
040 - Opérations ordre transfert entre section		147 564 €	
TOTAL	246 310 €	246 310 €	

équilibré par :

- un virement de la section d'exploitation de 98 746,00 €.

7 - approuver le budget annexe Pépinières,

arrêté en section de fonctionnement aux sommes suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
011 - Charges à caractère général	1 579 605 €		ADOPTE A L'UNANIMITE
65 - Autres charges de gestion courante	18 005 €		
66 - Charges financières	253 666 €		
70 - Produits des services, du domaine et ven		561 500 €	
75 - Autres produits de gestion courante		2 539 500 €	
023 - Virement à la section d'investissement	475 302 €		
042 - Opérations ordre transfert entre section	1 041 443 €	267 021 €	
TOTAL	3 368 021 €	3 368 021 €	

arrêté en section d'investissement aux sommes suivantes :

SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 270 500 €	42 776 €	ADOPTE A L'UNANIMITE
21 - Immobilisations corporelles	22 000 €		
021 - Virement de la section de fonctionnement		475 302 €	
040 - Opérations ordre transfert entre section	267 021 €	1 041 443 €	
TOTAL	1 559 521 €	1 559 521 €	

équilibré par :

- un emprunt d'équilibre de 17 276,00 €,
- un virement de la section de fonctionnement de 475 302,00 €.

8 - approuver le budget annexe Parkings,

arrêté en section de fonctionnement aux sommes suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
011 - Charges à caractère général	576 391 €		ADOPTE A L'UNANIMITE
014 - Atténuation de produits	500 €		
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	350 005 €		
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	600 €		
70 - PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE		1 200 000 €	
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS		501 €	
023 - Virement à la section d investissement	212 713 €		
042 - Opérations ordre transfert entre section	506 151 €	445 859 €	
TOTAL	1 646 360 €	1 646 360 €	

arrêté en section d'investissement aux sommes suivantes :

SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	273 005 €		ADOPTE A L'UNANIMITE
021 - Virement de la section d exploitation		212 713 €	
040 - Opérations ordre transfert entre section	445 859 €	506 151 €	
TOTAL	718 864 €	718 864 €	

équilibré par :

- un virement de la section d'exploitation de 212 713,00 €.

9 - approuver le budget annexe du Marché de gros,

arrêté en section de fonctionnement aux sommes suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
011 - Charges à caractère général	16 195 €		ADOPTE A L'UNANIMITE
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	5 €		
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	800 €		
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		16 500 €	
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS		500 €	
023 - Virement à la section d investissement	2 245 €		
042 - Opérations ordre transfert entre section	25 750 €	27 995 €	
TOTAL	44 995 €	44 995 €	

arrêté en section d'investissement aux sommes suivantes :

SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		6 000 €	ADOPTE A L'UNANIMITE
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	6 000 €		
021 - Virement de la section d exploitation		2 245 €	
040 - Opérations ordre transfert entre section	27 995 €	25 750 €	
TOTAL	33 995 €	33 995 €	

équilibré par :

- un emprunt d'équilibre de 6 000,00 €,
- un virement de la section de fonctionnement de 2 245,00 €.

10 - approuver le budget annexe des ZAC en régie,

arrêté en section de fonctionnement aux sommes suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
011 - Charges à caractère général	524 000 €		ADOPTE A L'UNANIMITE
65 - Autres charges de gestion courante	5 €		
70 - Produits des services, du domaine et ven		524 000 €	
75 - Autres produits de gestion courante		5 €	
042 - Opérations ordre transfert entre section	1 048 010 €	1 048 010 €	
043 - Opérations ordre section fonctionnement	5 €	5 €	
TOTAL	1 572 020 €	1 572 020 €	

arrêté en section d'investissement aux sommes suivantes :

SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
040 - Opérations ordre transfert entre section	1 048 010 €	1 048 010 €	ADOPTE A L'UNANIMITE
TOTAL	1 048 010 €	1 048 010 €	

11 - approuver le budget annexe de l'Eau,

arrêté en section de fonctionnement aux sommes suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
011 - Charges à caractère général	3 506 413 €		ADOPTE A L'UNANIMITE
012 - Charges de personnel et frais assimilés	1 579 905 €		
014 - Atténuation de produits	1 185 000 €		
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	310 605 €		
66 - CHARGES FINANCIERES	446 635 €		
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	190 011 €		
70 - PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE		9 379 034 €	
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		180 500 €	
023 - Virement à la section d investissement	1 074 920 €		
042 - Opérations ordre transfert entre section	1 266 045 €		
TOTAL	9 559 534 €	9 559 534 €	

arrêté en section d'investissement aux sommes suivantes :

SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		157 084 €	ADOPTE A L'UNANIMITE
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 000 000 €	2 773 375 €	
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	30 001 €		
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 081 423 €		
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	1 160 000 €		
021 - Virement de la section d exploitation		1 074 920 €	
040 - Opérations ordre transfert entre section		1 266 045 €	
TOTAL	5 271 424 €	5 271 424 €	

équilibré par :

- un emprunt d'équilibre de 2 773 375,00 €
- un virement de la section d'exploitation de 1 074 920,00 €.

12 - approuver le budget annexe Parc Floral

arrêté en section de fonctionnement aux sommes suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
011 - Charges à caractère général	554 680 €		ADOPTE A L'UNANIMITE
012 - Charges de personnel et frais assimilés	1 153 000 €		
65 - Autres charges de gestion courante	3 505 €		
70 - Produits des services, du domaine et ven		556 740 €	
75 - Autres produits de gestion courante		1 157 000 €	
023 - Virement à la section d'investissement	376 566 €		
042 - Opérations ordre transfert entre section	489 566 €	863 577 €	
TOTAL	2 577 317 €	2 577 317 €	

arrêté en section d'investissement aux sommes suivantes :

SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
13 - Subventions d'investissement reçues		234 901 €	ADOPTE A L'UNANIMITE
21 - Immobilisations corporelles	237 456 €		
021 - Virement de la section de fonctionnement		376 566 €	
040 - Opérations ordre transfert entre section	863 577 €	489 566 €	
TOTAL	1 101 033 €	1 101 033 €	

équilibré par :

- un virement de la section de fonctionnement de 376 566,00 €.

PJ : rapport de présentation, note brève et synthétique et maquettes budgétaires

ADOPTE

Pour extrait conforme et certification de l'exécution des formalités prévues aux articles L. 2121-10 à L. 2121-25 du code général des collectivités territoriales ; le caractère exécutoire prenant effet à compter de la date de l'exécution des formalités prévues à l'article L. 2131-1 du code général des collectivités territoriales.

Conformément aux dispositions du code de justice administrative, le tribunal administratif d'Orléans peut être saisi par voie de recours formé contre le présent arrêté pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la plus tardive des dates suivantes :

- date de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département pour contrôle de légalité
- date de sa publication et/ou de sa notification

Le tribunal administratif d'Orléans peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <https://www.telerecours.fr/>.